RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE — 4e CIRCONSCRIPTION

ELECTIONS LEGISLATIVES

SCRUTIN DU 23 JUIN 1968

Electrices, Electeurs,



Les graves événements que nous venons de connaître ont secoué profondément le pays et mis en péril nos institutions et nos libertés. Ils m'amènent à solliciter une nouvelle fois la confiance que vous m'avez toujours accordée depuis 1958.

La crise, dont nul n'avait prévu l'ampleur, a connu les aspects les plus divers. Hors de toutes voies légales, le régime a été remis en cause par une minorité.

Dès que, sur le plan politique, elle sera dénouée par la réponse du suffrage universel, il conviendra de tenir compte du désir de changement et de transformation de la société, ce qui imposera de **travailler, dans l'ordre et la stabilité, à un important mouvement de réformes :**

- instauration dans le domaine politique, économique et social d'un véritable **dialogue** à tous les niveaux, qui puisse assurer plus de démocratie et de liberté,
- **participation** des travailleurs à la vie de leur entreprise.
- accentuation du rôle de la **région** et plus grande autonomie des **collectivités locales,** par l'affranchissement des tutelles trop lourdes de l'Etat,
- **Association des élus** du département et des communes aux grandes décisions économiques,
- poursuite de la **construction économique de l'Europe,** qui seule, peut permettre une politique résolue d'expansion et le développement des revenus des agriculteurs et de tous les travailleurs, qu'ils soient ouvriers, employés, artisans ou commerçants.
- **transformation de notre enseignement** dans le sens de l'efficacité et également de la participation par des programmes mieux adaptés et par une autonomie plus grande.

Ces orientations générales ne doivent pas nous faire négliger les **problèmes régionaux :**

- **assurer de meilleures conditions d'emploi,** plus particulièrement pour les jeunes, par la création d'industries et par une véritable politique d'aménagement du territoire,
- **faire disparaître les inégalités choquantes** dans le domaine des revenus, des retraites ou des impositions par de profondes réformes, dont certaines ont déjà été prises, telles que les accords de Grenelle du 27 Mai.

Ces accords vont permettre **une amélioration importante de la condition des travailleurs,** par l'augmentation des revenus salariaux et l'extension des libertés syndicales. Leur portée est immense. Ils seront, selon les catégories et les secteurs économiques, complétés, mais l'on ne doit pas compromettre l'équilibre financier et l'économie du pays, ce qui irait à l'encontre de l'intérêt de chacun.

Toutes ces réformes sont et devront encore plus être inspirées par le **double souci du progrès** et de la **justice sociale.** Elles poursuivront l'œuvre qui a été entreprise depuis dix ans.

Contre les communistes et leurs alliés de rencontre, qui ne sont capables que de vouloir renverser le Gouvernement, mais n'ont pu présenter, malgré leur promesse, ni un programme commun de

Gouvernement, ni une candidature unique dans cette circonscription, je souhaite être le député qui **se consacrera à la fois à sa région et à la réalisation des réformes évoquées, dans le respect des institutions républicaines, l'ordre et la liberté.**

Dans les mois qui ont précédé, mon action a été double. **Sur le plan parlementaire,** comme Président de la Commission de la Défense Nationale, j'ai tout fait pour favoriser le développement de l'information dans un domaine difficile. J'ai présenté deux propositions de lois qui ont été acceptées par l'Assemblée Nationale :

- l'une ramènera, dans des délais rapides, **la durée du service militaire à douze mois,**
- l'autre permet à tous les jeunes qui le souhaiteront, d'effectuer leur service militaire dès 18 ans, et s'ils veulent s'engager, de le faire à partir de 17 ans.

Sur le plan départemental, j'ai travaillé avec les municipalités qui me l'ont demandé, ce qui a permis à Loué, par exemple, et qui permettra à La Suze, prochainement, ainsi qu'au Mans et à Allonnes, d'obtenir, dans le domaine scolaire, des résultats appréciables.

Malgré mes fonctions ministérielles, **je resterai comme par le passé, à l'entière disposition des électeurs de la Sarthe et des Municipalités de la 4e circonscription.** Comme auparavant, je résiderai dans notre département le plus souvent possible. Je pourrai donc répondre de façon permanente aux demandes de chacun, appuyer et soutenir toutes les initiatives, effectuer des démarches qui auront pour objectif le développement, l'expansion, le progrès de la Sarthe, et particulièrement de son chef-lieu Le Mans :

- L'extension de l'université mancelle.
- La création de classes de transition dans les communes n'ayant pas de C.E.G.
- L'implantation d'industries nouvelles, non seulement au Mans, mais dans les autres petites villes de la circonscription.
- L'accroissement des possibilités de formation professionnelle.
- Le développement de certains équipements sociaux (maisons de retraite, maisons de jeunes).
- La construction de logements au Mans et dans les petits centres.
- L'installation d'industries susceptibles de valoriser la production de l'agriculture

telles seront les lignes directrices de mon action.

Il importe que tant auprès des organes nationaux que régionaux, il soit reconnu un rôle essentiel à la Sarthe dans l'aménagement du territoire.

Je m'engage à poursuivre cette politique, ainsi que celle qui est menée depuis 10 ans, pour la **PAIX, l'INDÉPENDANCE** et **le PROGRÈS** de notre pays.

En 1958, j'avais choisi comme suppléant le **Docteur Jacques REIGNIER,** Chirurgien au Mans, dont la compétence et l'autorité sont reconnues par tous. Pour des raisons professionnelles, il doit renoncer à cette charge et, en plein accord avec lui, j'ai demandé au **Docteur René PAILLER,** oto-rhino-laryngologiste manceau, de me suppléer éventuellement. Son dynamisme, sa participation à différentes activités sociales et culturelles sont appréciés de tous.

Je vous demande de m'accorder, ainsi qu'à lui-même, votre confiance pour que, dans un climat de paix et de liberté, nous puissions travailler au progrès et à la transformation de la France.

Remplaçant éventuel :

René PAILLER
Docteur en Médecine

Joël LE THEULE
Professeur agrégé
Conseiller Général de la Sarthe
Maire de Sablé-sur-Sarthe
Député sortant
Ministre des D.O.M.-T.O.M.

Vu : le Candidat.

IMP. COCONNIER, SABLÉ